

COMPTE RENDU DE LA VISITE DE LA FS AU PCE LE 12 Décembre 2023

Une délégation de la Formation Spécialisée du CSAL de la DDFIP54 s'est rendue à la Cité Administrative de Nancy pour effectuer une visite du PCE en date du 12 décembre 2023.

Etaient présents :

Jérôme ANTOINE, représentant du personnel CFDT FINANCES PUBLIQUES
Laurence GHERAERT, représentante du personnel CFDT FINANCES PUBLIQUES
Agnès THIRIAT, représentante du personnel SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES
Marie-Pierre VAUTHIER-PETIT, représentante du personnel SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES
Alexis TSCHENS, représentant du personnel FO DGFIP
Marie-Claude MENUET, représentante du personnel FO DGFIP
Franck STOCKER, représentant du personnel CGT FINANCES PUBLIQUES
Hervé WILLER, représentant de la Direction
Saïd TABAMOUTE, assistant de prévention.

Les Organisations Syndicales saluent la chef de service, Valérie DREYFUS et son adjointe, Nathalie GUEGANO.

Monsieur WILLER nous informe d'emblée qu'il n'autorise pas le regroupement des agents, précisant que l'on n'intervient pas dans le cadre d'une HMI ou d'une réunion de service. Il ajoute par ailleurs que la visite ne devra pas durer toute la matinée. Le décor était planté !

1) Le déménagement :

Le service est actuellement organisé en bureaux individuels. Les collègues souhaitent conserver cette configuration.

En ce qui concerne le déménagement, les agents s'inquiètent du manque de visibilité. Monsieur WILLER indique que celui-ci s'effectuera en septembre pour le PCE.

Les agents déplorent de ne pas avoir encore vu les plans. Certains se sont inscrits pour la visite.

Ils se sont inquiétés du nombre d'emplacement de parking, ainsi que du garage à vélo. Ils souhaitent savoir si le site sera équipé de bornes électriques à usage agent.

2) Les charges de travail :

Les agents déplorent le départ de 3 collègues. Ce qui entraîne une augmentation de la charge de travail par agent.

A cette surcharge de travail, sont venues s'ajouter de nouvelles méthodes de travail (l'intelligence artificielle et le Data Mining) dont l'efficacité reste encore à démontrer, trop souvent chronophage et sans résultat avéré.

Les agents déplorent des lenteurs et dysfonctionnements des applicatifs à répétition.

Lors d'un contrôle, le droit à l'erreur donne l'impression de devoir s'excuser auprès du contribuable.

3) Ambiance de service :

Les membres de la FS ont ressenti un certain malaise au sein du service. Certains agents préfèrent refuser de s'exprimer par « peur des représailles ». D'autres nous disent que tout va bien mais sur un ton qui laisse à penser que ce n'est pas le cas.

Les membres de la FS se sont bien rendu compte du poids de la hiérarchie. Ce qui n'a pas permis la libération de la parole.

A la fin de la visite, la chef de service a vivement interpellé les membres de la FS en leur reprochant de ne pas l'avoir écoutée. Nous lui avons donné la parole mais elle nous a précisé qu'elle n'avait rien à nous dire car tout allait bien dans son service. Et que, quand ça va mal, elle savait à qui le faire remonter.

Les représentants du personnel :

Jérôme ANTOINE

Laurence GHERAERT

Agnès THIRIAT

Marie-Pierre VAUTHIER-PETIT

Alexis TSCHENS

Marie-Claude MENUT

Franck STOCKER